



DELEGATION DE POUVOIRS

LE SOUSSIGNÉ,

Monsieur **Tristan RIVET**, agissant en qualité de Directeur Général de la société dénommée **EDEN PROMOTION**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 Euros, dont le siège est à LA ROCHELLE (17000), 35 avenue du Docteur Planet, identifiée au SIREN sous le numéro 501 530 539 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE, fonction à laquelle il a été nommé par décision unanime des associés en date du 27 juin 2019 et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des dispositions des articles 2 et 14 des statuts de ladite société.

La société **EDEN PROMOTION** ayant la qualité de Gérante de la société **SCCV ONDON**, société civile de construction vente au capital de 1 000 Euros, dont le siège est à LA ROCHELLE (17000), 35 avenue du Docteur Planet, identifiée au SIREN sous le numéro 911 094 308 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE, nommée à cette fonction aux termes de l'article 26 des statuts constitutifs de la société et ayant tous les pouvoirs à l'effet des présentes en vertu d'une décision des associés en date du 22/07/22.

Ci-après dénommée « **LE MANDANT** »

LEQUEL a, par ces présentes, constitué pour mandataire, avec faculté de subdéléguer :

- Monsieur **Louis BOUSQUET**, Directeur Agence Sud Nouvelle-Aquitaine de la société **EDEN PROMOTION**,

Ci-après dénommée « **LE MANDATAIRE** »

A qui il donne pouvoir, au nom et pour le compte de la société **SCCV ONDON**,

A L'EFFET DE :

Signer une promesse synallagmatique de vente en ayant tous pouvoirs pour les négociations avec :

La **Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes (S.A.T.E.L.)**, Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 765 500 €, dont le Siège Social est à MONT-DE-MARSAN, Hôtel du Conseil Général, inscrite au Registre du Commerce de MONT-DE-MARSAN sous le n° B 896 350 022

Moyennant les conditions suivantes :

DESIGNATION DES BIENS OBJETS DE LA PROMESSE

A ONDRES (40440), Darrigrand,

Un terrain d'environ 2625 m² à prélever sur une parcelle de plus grande importance

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AO	21	DARRIGRAND	00 ha 99 a 42 ca
AO	22	DARRIGRAND	00 ha 57 a 06 ca
AO	129	DARRIGRAND	00 ha 60 a 98 ca

Formant l'ilot S10 de la Zone d'Aménagement Concerté des Trois Fontaines et auquel est attaché un droit à construire de 2.137,30 m² de surface de plancher.



PRIX

La vente, en cas de réalisation, aura lieu moyennant le prix de 1 050 000 € H.T (un million cinquante mille euros hors taxes), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en sus, applicable sur le prix total, au taux en vigueur le jour de la signature de l'acte authentique constatant la réalisation de la promesse.

Ce prix sera payable, à savoir :

- 10 % du prix de vente, soit la somme de 105 000 € H.T (cent cinq mille euros hors taxes), lors la notification de la promesse par le vendeur à l'acquéreur, la TVA étant calculée lors de la signature de l'acte authentique ;
- Le solde le jour de la signature de l'acte authentique constatant la réalisation de la promesse.

LE TOUT :

Conformément en substance :

- aux présentes
- au projet de promesse synallagmatique de vente dans sa version qui sera validé par le Mandant ;
- aux autres conditions que le Mandataire avisera ;
- à toutes instructions écrites de la Société ;

Fait à La Rochelle le 27 juillet 2022,

Paraphe

TR

Signature



AVENANT

AU CCCT APPROUVE PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ONDRES LE ...

CONCERNANT LA ZAC DES TROIS FONTAINES

Article 1 : En application de l'article L. 311-6 du code de l'urbanisme et du CCCT concernant la ZAC des trois Fontaines approuvé le .. 24/11/2017 ..., il est indiqué ci-après le nombre de mètres carrés de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée.

Nom de l'acquéreur	SCCV ONDON
Adresse du terrain cédé	ILOT S10 - ZAC des 3 Fontaines 40 440 ONDRES
Secteur au PLU	Uhc2
Référence cadastrale	AO 21p, 22p et 129p
Superficie de la parcelle	2770 m ²
Surface de plancher	2137,3m ²
Nature du programme	Opération immobilière de 27 logements dont 6 logements en accession maîtrisée et 21 en accession libre

Article 2 : Les autres clauses du CCCT de la ZAC des trois Fontaines approuvé le .24/11/2017 demeurent inchangées.

Lu et approuvé

A Ondres, le

Le Maire

